

TEMPÊTE GORETTI : FORTE MOBILISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DURANT LA NUIT ET LA MATINÉE

Dans la nuit du 8 au 9 janvier, le territoire a été touché par la **tempête Goretti**, caractérisée par de fortes rafales de vent et des conditions météorologiques particulièrement dégradées.

Dès l'annonce de l'alerte météorologique, la Ville et l'ensemble des services municipaux se sont **mobilisés afin d'assurer la sécurité des habitants et de limiter les conséquences** de cet épisode climatique.

Un bâtiment a été mis à disposition par la Ville afin d'assurer un hébergement d'urgence. Le gymnase de la Haie Vigné a accueilli 30 personnes (40 places étaient disponibles) à partir de 19h hier. Il a fermé à 10h ce matin.

La tempête a entraîné **plusieurs désagréments nécessitant des interventions**, notamment :

- des chutes d'arbres, de branches, de barrières, de conteneurs ou de matériaux ;
- des perturbations de la circulation ;
- des dégâts sur des sépultures et les clôtures des cimetières.

Au total, **23 interventions** de la police municipale ont été réalisées en **appui aux services de la voirie et des espaces verts durant la nuit**. Ce matin, **10 interventions des équipes** ont à nouveau eu lieu sur la voirie. Les agents des espaces verts ont sécurisé, à ce jour, **plus de 75 arbres ayant subi des dommages**.

Le travail des agents a permis de sécuriser les espaces publics et de rétablir la circulation le plus rapidement possible. **Aucun dégât majeur n'a été constaté sur les équipements publics appartenant à la Ville.**

Les **opérations de nettoyage, de remise en état et d'évaluation** des éventuels dégâts se poursuivent. **Les parcs et jardins ainsi que les cimetières, fortement impactés par cette tempête, resteront fermés jusqu'à, à minima, lundi inclus** afin d'effectuer toutes les interventions nécessaires à leur réouverture.

La Ville de Caen tient à saluer **l'engagement et le professionnalisme des agents mobilisés tout au long de l'événement**, la prudence des habitants, ainsi que la coopération efficace avec les services de secours et de l'État.